

ASSOCIATION LES FORTS TROTTERS

7, rue de Hœnheim
67207 NIEDERHAUSBERGEN



BULLETIN INDIVIDUEL ADHÉSION 2023-2024

(Validité du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024)

Veuillez enregistrer mon adhésion à l'association

**Les Forts Trotters, 7, rue de Hœnheim à Niederhausbergen.
Siret 79305059200013**

NOM : Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

.....

☎ : E-mail :

Randonnée Marche Nordique Rando+M. Nord. membre bienfaiteur

Cotisation: Rando (25€) Marche Nordique (45€) Rando + M. Nord (55€)
(assurance incluse) ½ tarif pour étudiant et – de 18 ans

- je reconnais avoir été informé de la possibilité de contracter une assurance individuelle accident.
 je fournis un certificat médical* (nouvelle adhésion ou certificat à renouveler)
 je ne fournis pas de certificat médical (loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ainsi que le décret n°2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport) : je certifie avoir rempli le Questionnaire de Santé (Cerfa n°15699*01) et y avoir répondu par la négative.

Je déclare avoir reçu un exemplaire des statuts de l'association, et du règlement intérieur**

Fait à :

Le :

Signature

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association. »

*Chaque nouvel adhérent fournira obligatoirement un certificat de non contre-indication à la pratique sportive choisie (randonnée, marche nordique, course). Les instructions sur la validité du certificat médical sont explicitées dans le règlement intérieur.

**L'adhésion à l'association implique l'acceptation et le respect des principes du règlement Forts Trotters dont j'ai reçu un exemplaire.